

OFFICIEL

Mgr l'archevêque rappelle au clergé et aux fidèles les ordonnances du *Premier Concile Plénier de Québec* au sujet des séances, concerts ou fêtes quelconques, au profit des oeuvres catholiques. On n'a qu'à se reporter au chapitre III du titre XV des *Actes* de ce concile (1) pour constater en effet :

1o qu'aucune fête, concert ou séance de ce genre ne peut être licitement organisé sans qu'on en ait au préalable obtenu la permission écrite de l'Ordinaire ;

2o que les danses et la vente des boissons enivrantes doivent toujours en être rigoureusement exclues ;

3o enfin, que ces sortes de séances, concerts ou fêtes ne doivent jamais avoir lieu les dimanches et jours de fêtes.

L'ABSTINENCE

Abstinence est une pénitence qui, de nos jours, est devenue presque illusoire, c'est l'abstinence. Cependant, elle est de toutes les pénitences celle qui plaît peut-être le plus à Dieu, car c'est celle qui refrène le mieux les passions et devient ainsi la meilleure sauvegarde de la vertu. L'Eglise l'a toujours recommandée et en a fait l'objet de deux commandements, le cinquième et le sixième.

Malgré cela, si on veut faire l'histoire de l'abstinence depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours, on se voit réduit à faire plutôt celui de ses déchéances. A l'encontre de ces autres préceptes qui se sont formés peu à peu et se sont fixés définitivement lorsqu'ils ont atteint leur développement complet

(1) *Acta et Decreta Concilii Plenarii Quebecensis Primi.* — Tome XV, Caput III, No 636. — *Conventus* — page 451.

plet, celui-ci, t
dre et se rédui
est arrivé à n'
Quelle peut
sont-elles dever
point, qu'on ne
il faudrait adri
et que sans elle
quotidienne. L
nées, à propage
usés, elle a pres
viandes saignar
etc. Mais elle
enseigne couran
riche surtout en
plus redoutable
d'amidon et de
plus, les sels mi
ment usés, qu'ell
elle-même tous l
des résidus qui
Dans une de se
de Paris vient de
réclamant qu'on
soldats du front
parce que c'est l
qui sont devenus
pas permis de cor
sée comme elle l'
redevenir à l'ordi
N'est-elle pas la
tés de l'heure prés
tions des bords du

plet, celui-ci, très développé à l'origine, n'a fait que se restreindre et se réduire à mesure que les siècles se sont accumulés et est arrivé à n'être que l'ombre de ce qu'il fut.

Quelle peut être la cause d'une telle déchéance? Nos santés sont-elles devenues si délicates, se sont-elles affaiblies à un tel point, qu'on ne puisse plus observer l'abstinence? Dans ce cas, il faudrait admettre que la viande est nécessaire à notre corps et que sans elle nous devenons incapables de suffire à la tâche quotidienne. La science a contribué, pendant de longues années, à propager cette illusion. Pour refaire les tempéraments usés, elle a prescrit une suralimentation exagérée, composée de viandes saignantes, de jus de viande et d'extraits de viande, etc. Mais elle est revenue aujourd'hui de cette erreur. Elle enseigne couramment que la viande est un mauvais aliment, riche surtout en albumine, source de l'acide urique, qui est le plus redoutable ennemi de notre corps, qu'elle manque surtout d'amidon et de sucre qui sont des aliments essentiels, que, de plus, les sels minéraux qu'elle renferme sont des sels entièrement usés, qu'elle les a puisés dans les végétaux, en a pris pour elle-même tous les éléments utilisables et qu'il n'en reste que des résidus qui sont des poisons pour nos organes.

Dans une de ses dernières réunions, l'*Académie de médecine* de Paris vient de donner une nouvelle force à cette théorie, en réclamant qu'on diminue la ration de viande qu'on fournit aux soldats du front et qu'on augmente la quantité des légumes, parce que c'est le seul moyen d'éviter les cas d'intoxication qui sont devenus de plus en plus fréquents. Après cela n'est-il pas permis de conclure que l'abstinence, au lieu d'être délaissée comme elle l'est à notre époque, devrait de plus en plus redevenir à l'ordre du jour ?

N'est-elle pas la pénitence qui répond le mieux aux nécessités de l'heure présente ? Qui ne se souvient encore des apparitions des bords du Gave? La Très Sainte Vierge n'a-t-elle pas

fait retentir jusqu'à trois fois les échos des roches Massabielle du mot de pénitence, et n'a-t-elle pas eu soin d'expliquer elle-même le sens qu'elle y attachait lorsqu'elle a ajouté: " Vous mangerez de l'herbe. " Pouvait-elle mieux préconiser la grande loi de l'abstinence?...

V. DE TERRIÉ.

La Croix de Paris.

LE CAREME A NOTRE-DAME



A station quadragésimale à Notre-Dame, inaugurée il y a trente ans par un évêque de France, Mgr Soulier, a vu se succéder, depuis lors, sans interruption, dans la chaire de la vaste église de la métropole canadienne, quelques uns des plus distingués orateurs sacrés du clergé de France. Les Plessis, les Gaffre, les Vignot, les Rozier et les Desgranges ont laissé chez-nous des souvenirs qui durent. L'an dernier, un Canadien, M. l'abbé Camille Roy, avait dignement continué la tradition. Avec une connaissance peut-être plus exacte et plus précise des besoins spirituels de l'âme canadienne, il avait su garder au verbe de France sa richesse et sa grâce, sa force et son éloquence. Nous étions tous fiers de notre prédicateur canadien. Il était bien de la lignée des autres. Et si, de temps en temps, quelqu'un des nôtres, jugé digne, paraît, pour la même tâche, dans cette chaire désormais illustre, on peut estimer que Montréal en sera reconnaissante à Sainte-Sulpice. Il n'empêche qu'hier, c'est avec une joie bien sincère que l'immense auditoire entendait à nouveau une voix de France chanter en termes vibrants, sous les voûtes de Notre-Dame, la royauté du Christ.

Mgr Lenfant, évêque de Digne, le prédicateur de cette année, qui vient du reste, en septembre dernier, de recevoir l'onction épiscopale, était depuis un quart de siècle l'un des hommes d'oeuvre et des missionnaires les plus populaires de Paris. Parisien lui-même, naguère encore curé à Saint-Antoine des

Quinze-Vingt, il manier la parole s'en convaincre durant, avec un donnait son plein les mots qui pe moindres nuances scruté et approfondi nouveaux, mais masses, qui rapp Christ et en pénitencier. Sa belle figure, ses cheveux relevés par ce coiffeur insigne de paternité parlait à ses enfants peccable, avec une bonté, j'allais qui vient porter ont senti vivement et d'apôtre du Christ. Son salut au Christ dire en toute franchise bienveillance extrême nappes de notre d'hermine de nos jours sont ravissants à pas aussi riche que leurs, il aura peu de nous pouvions pas sans sommes un peuple dans l'élan d'une traditions séculaires

Quinze-Vingt, il a acquis une grande expérience dans l'art de manier la parole et de maîtriser les foules. Il était facile de s'en convaincre hier à Notre-Dame. Il a été écouté, une heure durant, avec une religieuse ferveur. Sa voix, souple et forte, donnait son plein effort avec facilité. Elle marquait très juste les mots qui portent et soulignait heureusement jusqu'aux moindres nuances. Ce n'était pas, semble-t-il, l'orateur qui serute et approfondit, qui cherche ou qui trouve des aperçus nouveaux, mais plutôt le prédicateur des foules, l'habitué des masses, qui rappelle les données connues de la doctrine du Christ et en pénètre les âmes avec je ne sais quel abandon familial. Sa belle figure, bien française, sa physionomie confiante, ses cheveux blancs, son geste abondant et facile, le tout relevé par ce costume d'évêque, où brille la croix pectorale, insigne de paternité, tout indiquait que c'était là un père qui parlait à ses enfants, sans trop d'apprêts, dans une langue impeccable, avec une remarquable aisance, avec bienveillance, avec bonté, j'allais écrire avec affection. Cet évêque de France qui vient porter à Montréal la bonne parole, les Montréalais ont senti vivement, en effet, qu'à son double titre de Français et d'apôtre du Christ, il nous aime déjà véritablement.

Son salut au Canada, que Sa Grandeur nous permette de le dire en toute franchise, a sans doute été marqué au coin d'une bienveillance extrême. Notre nature est grandiose, soit ! les nappes de notre Saint-Laurent sont profondes, le manteau d'hermine de nos hivers et la traîne d'émeraude de nos étés sont ravissants à voir. . . Mais notre vie sociale n'est peut-être pas aussi riche que Mgr de Digne a bien voulu le dire. D'ailleurs, il aura peut-être l'occasion d'y revenir. Mais nous ne pouvions pas sans émotion l'entendre nous répéter que nous sommes un peuple jeune et en même temps une vieille race, que dans l'élan d'une nation qui commence nous possédons des traditions séculaires. Mgr Lenfant voyait sans doute plutôt ce

que nous devons être que ce que nous sommes. Quand même, ou mieux à cause de cela même, il eut vite fait de trouver le chemin des coeurs.

Quand donc il eut ainsi salué notre terre canadienne, notre fidélité à la langue et à la foi de nos pères, nos deuils récents, dûs au sang des nôtres versé là-bas, cette année même, sur les champs de bataille pour la grande cause de la justice et du droit — dont la France reste comme toujours le champion dans le monde; quand il eut salué, dans les MM. de Saint-Sulpice, en même temps que les maîtres de sa jeunesse clérical, les fondateurs et les apôtres de Montréal, et dans Mgr l'archevêque—qui était présent au sanctuaire—l'organisateur de tout ce qui se fait ici de beau et de grand, notamment l'organisateur si heureux des fêtes eucharistiques de 1910, Mgr le prédicateur nous communiqua comme un message au nom de la France qui lutte et qui souffre, puis, rapidement, en notre nom, puisque si vite et si bien il se fait nôtre, il adressa à la France en bataille le salut du Canada qui prie et qui espère. Il eut là, vraiment, une envolée superbe.

Encore un mot pour nous affirmer que le Saint-Père aime la race française, ainsi que Sa Sainteté le lui disait à lui-même il y a deux mois, et l'exorde était clos. Il avait duré un quart-d'heure. Et ce fut un beau quart-d'heure, un de ceux qu'on n'oublie plus quand on les a vécus.

Le discours lui-même sur la royauté du Christ vint ensuite. Nous ne pouvons ici que l'analyser dans ses grandes lignes. Ce qu'il y a de plus grand au monde, expose Mgr Lenfant après Bossuet, c'est Jésus-Christ, et ce qu'il y a de plus grand dans Jésus-Christ, c'est son amour pour nous. C'est par cet amour, dont il nous a donné des preuves si magnifiques, que Notre-Seigneur s'affirme le roi des âmes et des coeurs. Sans doute, l'amour du Coeur de Jésus n'exclue personne, et pourtant l'histoire enseigne qu'il a ses privilégiés, et des privilégiés par-

mi les nations aus plus qu'à tous aut amis qui le fassent les Canadiens sont la royauté du Chri

Et d'abord, pour entendre par cette la posséder sans co

La royauté du C rain domaine sur le l'Esprit-Saint le cr néant les forces vi temps, à laquelle il jours de sa vie mor ligences; car, selon qui éclaire tout hor tectes, orateurs, sav vent la flamme très Plus que cela encore doit l'être et veut l Il se tient à la porte et pulso! Parole ét tient à la porte et il donc! Non pas, il re que si on lui ouvre. glise. Mais on ne ré violenter la liberté comme le Christ, elle la première place poi mais elle attend qu son droit. Son scept mour. Jésus éclaire l est son roi; mais enco

Quand même,
t de trouver le

nadienne, notre
deuils récents,
e même, sur les
a justice et du
rs le champion
MM. de Saint-
jeunesse cléri-
d, et dans Mgr
—l'organisateur
tamment l'orga-
le 1910, Mgr le
ge au nom de la
ement, en notre
, il adressa à la
ie et qui espère.

Saint-Père aime
lisait à lui-même
t duré un quart-
n de ceux qu'on

rist vint ensuite.
randes lignes. Ce
gr Lenfant après
plus grand dans
st par cet amour,
iques, que Notre-
urs. Sans doute,
nne, et pourtant
s privilégiés par-

mi les nations aussi bien que parmi les individus. A ceux-là, plus qu'à tous autres, il demande d'être des amis fidèles, des amis qui le fassent aimer. Or, fils de la France et de l'Eglise, les Canadiens sont de ceux-là. Il convient donc de leur prêcher la royauté du Christ. Ce sera le sujet du présent carême.

Et d'abord, pour aujourd'hui, nous allons voir ce qu'il faut entendre par cette royauté du Christ et quels sont ses titres à la posséder sans conteste.

La royauté du Christ? C'est, en première ligne, son souverain domaine sur le monde matériel, dont il est avec le Père et l'Esprit-Saint le créateur, sur la nature, dont il a fait sortir du néant les forces vives, dont il dirige l'évolution à travers les temps, à laquelle il commande en maître, comme il le fit aux jours de sa vie mortelle. C'est ensuite sa maîtrise sur les intelligences; car, selon le beau mot de saint Jean, il est le Verbe qui éclaire tout homme venant en ce monde. Peintres, architectes, orateurs, savants et penseurs, tous lui ont dû et lui doivent la flamme très pure du génie qui brille en leurs oeuvres. Plus que cela encore, roi du monde et roi des esprits, le Christ doit l'être et veut l'être aussi des coeurs, des volontés libres. Il se tient à la porte des coeurs et il frappe — *Sto ad ostium et pulso!* Parole étrange, s'écrie l'orateur. Comment, il se tient à la porte et il attend? Mais il est le maître, qu'il entre donc! Non pas, il respecte la liberté de sa créature, il n'entre que si on lui ouvre. On s'insurge contre l'intolérance de l'Eglise. Mais on ne réfléchit pas qu'en fait, l'Eglise ne saurait violenter la liberté humaine. Lieutenant de Dieu sur terre, comme le Christ, elle frappe à la porte des âmes, elle réclame la première place pour Dieu, avant la patrie, avant la famille; mais elle attend que la liberté des hommes lui reconnaisse son droit. Son sceptre, au Christ Jésus, c'est un sceptre d'amour. Jésus éclaire l'âme pour qu'elle se donne à lui, puisqu'il est son roi; mais encore une fois, il ne lui fait pas violence. Sans

moi, lui dit-il, ô âme humaine, tu souffriras dès ici-bas ; en dehors de moi, ayant manqué ta fin, tu souffriras dans les siècles sans fin de l'éternité. Je veux te sauver, régner en toi, dans ta famille, dans ta patrie et sur le monde. O âmes humaines, ô patries de la terre, ô familles, ô nations, je veux régner sur vous, mais par vous, afin de vous donner à mon père, afin qu'en vous et par vous, librement, ainsi qu'il vous convient, son règne arrive sur la terre comme au ciel.

Telle est donc la royauté du Christ, sur le monde, sur les esprits, sur les coeurs. Ainsi l'ont reconnue et proclamée les prophètes et les apôtres. Nous ne devons pas attendre, pour la reconnaître et la proclamer, nous non plus, le jour solennel du jugement final, où il faudra bien courber la tête, avec hélas ! peut-être des cris de rage, et nous incliner devant la justice, si nous avons refusé de le faire devant l'amour.

Et les titres du Christ à cette royauté, se demande alors le prédicateur, quels sont-ils ? C'est d'abord son excellence même, toute pleine des perfections divines, c'est l'excellence de son amour pour nous. Car personne n'a su, n'a pu aimer comme lui, ni l'ami le plus fidèle, ni la mère la plus aimante, ni l'ange le plus pur. Ce sont ensuite ses droits de créateur, ses droits de rédempteur, ses droits de souverain bienfaiteur des peuples et du monde. Et ici, l'orateur de Notre-Dame montre ce que vaut l'action du Christ et de sa doctrine sur l'âme, sur l'âme restée pure peut-être, sur l'âme purifiée surtout, l'âme d'un *Enfant Prodigue*, d'un *Bon Larron*, d'un *saint Pierre pénitent* d'une *sainte Marie-Madeleine*...

Un dernier titre de Notre-Seigneur à sa royauté dans le monde, c'est son action bienfaisante sur les nations. Nous regrettons de ne pouvoir pas insister sur le beau tableau que la nation vraiment chrétienne et vraiment civilisée — c'est-à-dire qui vit sous la bénie influence du Christ-Dieu — inspire à l'éloquent prélat.

Et l'on voit a
ditoire et à l'heu
traiter de la roy
face des ruines q
il faut revenir à
Roi et dans le Cl

Ce Canada, ve
apôtre de Dieu et
le souligne à nou
France, sa mère,
qu'il donne aussi
et fécond d'un p
peuple soumis à l
et toujours la ra
qu'ici comme là-b
plissent les gestes

LE CA



E carême,
en une s
manche.

jeunes confrères,
attaché à l'église N
tion, G. Sanche, d
au Saint-Enfant-J
se succéderont dan
pour le Vendredi-S
Maurault, prêtre
Jacques, et L. Ver
qui porteront la ps
Dimanche derni

Et l'on voit ainsi pourquoi, va-t-il terminer, devant cet auditoire et à l'heure qui sonne, Mgr l'évêque de Digne a voulu traiter de la royauté du Christ. C'est que, plus que jamais, en face des ruines qui s'amoncellent, et dans ce monde qui croule, il faut revenir à Dieu et faire violence au ciel, par le Christ-Roi et dans le Christ-Roi.

Ce Canada, vers qui il vient doublement confiant, comme apôtre de Dieu et comme fils de la France, ce Canada, le prélat le souligne à nouveau avec une émotion visible, qui donne à la France, sa mère, le sang de ses fils, Mgr Lenfant demande qu'il donne aussi à la France et au monde l'exemple salubre et fécond d'un peuple qui croit, qui espère et qui aime, d'un peuple soumis à Dieu et fidèle à ses traditions, afin qu'encore et toujours la race française reste à son poste d'honneur et, qu'ici comme là-bas, ce soient les mains des Francs qui accomplissent les gestes de Dieu! *Gesta Dei per Francos!*

LE CAREME A LA CATHEDRALE

CE carême, prêché cette année à la cathédrale, consiste en une série d'homélies sur l'évangile de chaque dimanche. Les cinq premiers dimanches, cinq de nos jeunes confrères, MM. O. Rolland, prêtre de Saint-Sulpice, attaché à l'église Notre-Dame, C. Pilon, du Collège L'Assomption, G. Sanche, du Collège Saint-Jean, A. Deschênes, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, et A. Chaussé, du Collège Saint-Jean, se succéderont dans la chaire de l'église métropolitaine. Puis, pour le Vendredi-Saint et le jour de Pâques, ce seront MM. O. Maurault, prêtre de Saint-Sulpice, attaché à l'église Saint-Jacques, et L. Verschelden du Séminaire de Sainte-Thérèse, qui porteront la parole sacrée.

Dimanche dernier donc, M. l'abbé Rolland inaugurait la

série. Le séjour de Jésus au désert, explique-t-il, placé au chevet de ses deux vies, après l'ineffable intimité de Nazareth et avant l'ardente activité du ministère public offre quelque chose d'unique et d'incomparable, même dans une carrière merveilleuse comme celle de notre Sauveur. Remplissons notre âme de cette saisissante vision et apprenons ainsi comment nous devons prier, comment nous devons faire pénitence et comment nous devons résister aux tentations. — La prière de Jésus au désert est d'une perfection sans exemple par son recueillement et par son prolongement. Après avoir développé ces deux idées, le prédicateur continue :

Le grand devoir du chrétien qui s'approche de Dieu pour l'acte sublime de la prière, c'est de tracer autour de son âme un cercle inviolable par le recueillement de l'imagination et des sens. Ce sera l'éternel tourment du chrétien généreux de ne pouvoir donner à Dieu, aux heures consacrées, une attention suivie et pure de toute image profane. Mais, ne peut-on pas dire qu'à cet égard l'âme contemporaine est plus atteinte que celle de nos pères? Assurément, il est toujours périlleux d'établir des comparaisons entre les siècles. Les plus pénétrants parmi nous échappent difficilement au mirage qui fait attribuer aux âges passés une sérénité de vertu inconnue de nos jours. Peut-on nier pourtant que la vie parmi nous soit plus trépidante et plus compliquée? Et cela ne communique-t-il pas aux esprits quelque chose de fiévreux qui rend peu propre au commerce avec le monde invisible? Avant de murmurer les mots de la prière, l'âme, comme un oiseau de haut vol, tout frémissant d'une longue course, devrait diminuer peu à peu ses battements d'aile et se poser enfin dans une religieuse immobilité. C'est une loi de Dieu que les vérités éternelles ne s'impriment jamais dans l'âme en traits nets et bien dessinés, par un procédé rapide: il y faudra toujours une patiente contemplation.

Mais Notre-Seigneur au désert ne se contente pas de prier. Il souffre aussi, et sa souffrance est encore une prédication. Voici le texte même du développement solide et éloquent tout ensemble que cette haute pensée inspire à M. l'abbé Rolland.

La prière toute se
en temps, il faut y joi
sant jeté dans nos art
de Notre-Seigneur s'es
la première morsure é
cri terrible de la dern
m'avez-vous abandonné
dant de longues semai
chose de formidable et
l'ascétisme. Nous croy
travers les rochers et l
lant. Ses lèvres sont
il ne se penchera au b
vie menace de se retire
ment, mais le divin cé
fruits sauvages égarés d
te beauté il devait ray
teur pour lui faire faci
dité et d'éclat à travers
Grâce à Dieu, l'huma
gnante grandeur d'un t
sont mis à la suite du M
blé de tous les dons qui,
doné de nobles facultés,
généreux sentiments. E
son sourire. Une perspe
ce prédestiné. Mais, voi
et l'emploi de sa vie, et,
lui et le sollicitent, il e
Jésus-Christ vivant pour
plète. Le jeune homme es
la vocation qui se découvi
aussi généreux! Longt
que doux, l'attachent au r
famille, richesses, honne
dans une humble cellule,
sous le joug d'une austèr
de ses veines. Ses yeux se

l, placé au che-
de Nazareth et
offre quelque
s une carrière
mplissons notre
ainsi comment
re pénitence et
— La prière de
ple par son re-
avoir développé

Dieu pour l'acte
on âme un cercle
des sens. Ce sera
ouvoir donner à
et pure de toute
cet égard l'âme
res? Assurément,
entre les siècles.
lement au mirage
vertu inconnue de
mi nous soit plus
nique-t-il pas aux
opre au commerce
mots de la prière,
sant d'une longue
s d'aile et se poser
oi de Dieu que les
me en traits nets
adra toujours une

nte pas de prier.
une prédication.
et éloquent tout
l'abbé Rolland.

La prière toute seule ne suffit pas à nous sanctifier. De temps en temps, il faut y joindre la mortification, comme un réactif puissant jeté dans nos artères pour en réveiller la torpeur. Toute la vie de Notre-Seigneur s'est écoulée sous l'aiguillon de la douleur, depuis la première morsure du froid dans la grotte de Bethléem jusqu'au cri terrible de la dernière agonie: " Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? " Mais, au désert, cette pénitence qui, pendant de longues semaines, suspend les lois de la nature, a quelque chose de formidable et à quoi rien ne se compare dans les annales de l'ascétisme. Nous croyons le voir, notre Sauveur adoré, s'avancer à travers les rochers et la maigre végétation, pâle et un peu chancelant. Ses lèvres sont desséchées par la fièvre, mais pas une fois il ne se penchera au bord d'une source pour étancher sa soif. La vie menace de se retirer d'un organisme que ne soutient aucun aliment, mais le divin cénobite dédaigne les pauvres racines et les fruits sauvages égarés dans cette solitude... Ah! de quelle effrayante beauté il devait rayonner quand il se présenta devant le tentateur pour lui faire face, l'âme transparaisant avec plus de limpidité et d'éclat à travers une chair presque diaphane !

Grâce à Dieu, l'humanité n'est pas restée insensible à la poignante grandeur d'un tel exemple, et des imitateurs nombreux se sont mis à la suite du Maître. Voyez ce jeune homme. Il est comblé de tous les dons qui, selon le monde, assurent le bonheur. Il est doué de nobles facultés, sensible à tout ce qui est beau, animé de généreux sentiments. Et, sur tout cela, la fortune elle-même a mis son sourire. Une perspective de félicité inaltérable s'ouvre devant ce prédestiné. Mais, voici l'heure où il cherche à préciser ses rêves et l'emploi de sa vie, et, parmi toutes les visions qui passent devant lui et le sollicitent, il en est une qui le retient longuement. C'est Jésus-Christ vivant pour nous dans la mortification la plus complète. Le jeune homme est à la fois séduit et troublé par la beauté de la vocation qui se découvre à son regard: être le disciple d'un maître aussi généreux ! Longtemps, il hésite. Tant de liens, aussi forts que doux, l'attachent au monde. Mais enfin, il cède. Il quitte tout, famille, richesses, honneurs, brillant avenir. Voyez-le maintenant dans une humble cellule, pliant toutes les puissances de son âme sous le joug d'une austère pénitence. Le jeûne a appauvri le sang de ses veines. Ses yeux se sont creusés à la suite de longues veilles,

la nuit, devant le tabernacle, alors qu'autour du monastère toute fatigue se retrempe dans un bienfaisant sommeil. Dans l'âme du jeune ascète, si riche et si active, pas une faculté sur laquelle la mortification n'appuie la fine pointe de son glaive : son cœur, si tendre, n'aimera que Dieu ; son intelligence, si curieuse de science et d'art, s'imposera de sévères limites ; sa mobile volonté, si jalouse de son libre jeu, abdiquera entre les mains d'un supérieur. Inclignons-nous avec respect devant ce religieux. Il représente dans l'Eglise un type immortel, parce qu'il maintient dans la vulgarité des mœurs la pureté des conseils évangéliques.

Mes frères, vous l'avez vu passer au milieu de vous, parfois sous un costume qui vous était comme une mystique apparition des âges évanouis. Cette figure sereine, pâle, finement macérée par la fatigue et par le sacrifice, vous a hantés. Elle vous conviait à ne pas négliger vous-mêmes, dans une humble mesure, la loi nécessaire de l'expiation. Hélas ! c'est dans la pénitence surtout que l'écart paraît plus grand entre les fortes vertus de nos pères et la mollesse de nos âmes. Devant ce vaste système de mortifications qui enveloppait autrefois la vie chrétienne, nous demeurons déconcertés, comme un guerrier de nos jours devant ces lourdes armures qu'on trouve couchées aux tombeaux des ancêtres et qu'on ne peut même plus soulever. Les derniers vestiges de pénitence que l'Eglise, pourtant si indulgente, n'a pas pu abolir, nous mettons toute l'ingéniosité de notre esprit à les éluder. Et pourtant, les grandes lois de la Rédemption ne sont pas changées. Il faut expier, afin d'éviter autant que possible les peines qui nous attendent par delà la tombe. Mais surtout, tant que le sublime aléa des deux éternités n'est pas fixé pour nous, il faut accepter de souffrir afin de bander le nerf de notre volonté et d'être ainsi plus ferme dans les luttes de la conscience.

Enfin, dans une dernière partie, M. l'abbé Rolland expose ce qu'il faut entendre par les tentations que Jésus voulut bien subir. De tout ce qui est raconté — dit-il — dans l'évangile de ce jour, l'événement le plus extraordinaire est, à coup sûr, la tentation de Jésus-Christ. Satan a cherché sans cesse à ruiner l'oeuvre de Notre-Seigneur. Mais, le sacrilège par excellence qui, une fois au cours des siècles, a fait se voiler les cieux, il est

au désert, au moment en effet, le démon elle-même du Christ tenir de l'exemple le précise en ces te

Soyons reconnaiss nous mériter en supp Ah ! oui, elle est une toutes celles qui peuv seule véritablement d de l'Eden, la tentati tomber l'homme dans l'onté. Et cependant, car le premier homm jouissaient encore, à cordés à la nature hur les tentations qui no tion de pauvres êtres e lors que nous songeons pouvons, semblables à du sort de notre éterniel et l'enfer !... Ren socié à sa très sainte permettre, par la pénitiation. Mais surtout, victoire dans les tentat

COMMENT O



A clause 258 nitoba vien net Norris du plus fort l'a emp isait l'enseignement res, dans une école, p

au désert, au moment où Jésus achève sa longue retraite. Ici, en effet, le démon approche son souffle empoisonné de l'âme elle-même du Christ. Quelles leçons pratiques faut-il alors retenir de l'exemple que Jésus nous donne ? L'orateur sacré le précise en ces termes :

Soyons reconnaissants à notre Sauveur des grâces qu'il a voulu nous mériter en supportant cette épreuve affreuse de la tentation. Ah! oui, elle est une épreuve, nous le savons par expérience, et, de toutes celles qui peuvent s'appesantir sur nous, elle demeure bien la seule véritablement digne de ce nom. Déjà, dans les enchantements de l'Eden, la tentation a été une chose terrible puisqu'elle a fait tomber l'homme dans toute la force de son intelligence et de sa volonté. Et cependant, cette tentation pouvait être dominée d'un mot, car le premier homme et la première femme qui la ressentaient jouissaient encore, à ce moment, de la plénitude des privilèges accordés à la nature humaine avant sa chute. Tandis que maintenant, les tentations qui nous assaillent ont pour complice notre condition de pauvres êtres déjà blessés... Quel sujet de crainte, en vérité, lorsque nous songeons qu'en une seconde, sur un coup de dé, nous pouvons, semblables à des joueurs insensés et frénétiques, décider du sort de notre éternité et faire notre choix sans retour entre le ciel et l'enfer!... Remercions Jésus-Christ de vouloir bien nous associer à sa très sainte prière. Remercions-le de vouloir bien nous permettre, par la pénitence, de boire un peu avec lui au calice d'expiation. Mais surtout, remercions-le de vouloir bien nous assurer la victoire dans les tentations, et, par là même, la couronne du ciel.

COMMENT ON COMBAT LE BILINGUISME



A clause 258 du règlement Laurier-Greenway au Manitoba vient d'être biffée du livre des lois. Le cabinet Norris n'a pas eu de peine à triompher. Le droit du plus fort l'a emporté. Cette clause, comme l'on sait, autorisait l'enseignement bilingue. Elle disait: " Lorsque dix élèves, dans une école, parleront le français ou une langue autre

que le français comme langue maternelle, on donnera l'enseignement à ces élèves en français, ou dans telle autre langue, et en anglais, en suivant le système bilingue. ”

Au sujet de cet acte arbitraire, la *Semaine religieuse* de Québec (9 mars), au cours d'un vigoureux article de protestation, raconte l'incident significatif que voici, qu'elle reproduit du *Manitoba* (23 février) :

“ A une assemblée du *School Masters' Club*, tenue le 14 février, trente-cinq des têtes dirigeantes des maisons d'éducation de Winnipeg ont passé une résolution réclamant l'abolition de l'enseignement bilingue. — Mais parmi les membres de ce club, il y avait, heureusement, le Frère Joseph, directeur de l'École Provencher. — Ces messieurs du club avaient cherché à tenir le Frère Joseph éloigné du débat. Mais le Frère Joseph, qui a du flair et de la poigne, obtint du président, par courtoisie, la permission de poser à l'assemblée trois questions :

— “ Y a-t-il des messieurs qui parlent une autre langue que l'anglais dans cette réunion ?

— “ Non.

— “ Y en a-t-il qui dirigent une école bilingue ?

— “ Non.

— “ Y en a-t-il qui aient déjà dirigé une école bilingue ?

— “ Non.

— “ Et vous prétendez discuter sur le bilinguisme !! — Et le Frère Joseph de leur tomber dessus pendant trois quarts d'heure, à la grande consternation de l'assistance. — Si votre résolution est imprimée dans les journaux, ajouta-t-il, veuillez mentionner le fait que je suis en faveur du bilinguisme. ”

Et savez-vous ce que les grands quotidiens de Winnipeg ont fait ? Et bien ! ils ont fait paraître la résolution sans mentionner la protestation du Frère Joseph. ”

VETURI

Le 27 février, le
cérémonie de vêtu

Ont reçu le sai
Monty, Albina Ma
rence Saucier, Mar
Prud'homme, Clara
réal ; Marie-Clara
Rosa Sévigny, de V
Marie-Agnès Saint-
Saint-Jean-Chrysost
phine Côté, de Am
Angélique Robert, d
de ; Aldéa Huot, de
ron, de Sainte-Ursé
Verrette, de Trois-R
l'Achigan ; Marie-Co
de Saint-Thomas ; C
vestre, de Louisevill
Délia Malette, de La
Blanche Comeau, de
Tremblay, de Chicou
Rose Clément, de S
sabeth ; Florentine L
Thomas-d'Alfred ; Mi
Aline Brien dit Du
Cossette, de Saint-Ti

Le 28 février, Sa Gi
rier, présidait une d
pétuelle, après laquel
Thérèse-de-Blainville,
Z. Alary, aumônier d
saint sacrifice.

Ont émis les vocux :
Soeur Gertrude-de-Th
vaux, dite Soeur Ber
Aubé, dite Soeur Hil
dite Soeur Darie, de

A LA PROVIDENCE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le 27 février, le Révérend Père T. Tamisier, s. j., présidait une cérémonie de vêtue et faisait l'allocution d'usage.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Anna Dubeau, Joséphine Monty, Albina Martin, Alice Lane-Hamer, Juliette Michaud, Florence Saucier, Marie-Ange Saucier, Marie-Joseph Christin, Bertha Prud'homme, Clara Dufresne, Marie-Bernadette Farand, de Montréal ; Marie-Clara Morin, Augustine Morin, de Saint-Elphège ; Rosa Sévigny, de Victoriaville ; Adéline Maillet, de Shédiac, N.-B. ; Marie-Agnès Saint-Denis, de Plantagenet, Ont. ; Yvonne Rose, de Saint-Jean-Chrysostôme ; Adélie Bergeron, de Valleyfield ; Delphine Côté, de Amqui ; Marie-Louise Beaudoin, de Champlain ; Angélique Robert, de Haileybury ; Laure Verville, de Saint-Gertrude ; Aldéa Huot, de Beauharnois ; Alice Leblanc, Marie-Ange Bergeron, de Sainte-Ursule ; Hélène Madore, de l'Île-Perrot ; Angélique Verrette, de Trois-Rivières ; Anne-Marie Houle, de Saint-Jacques-de-l'Achigan ; Marie-Corinne Leroux, Les Cèdres ; Marie-Aurore Faust, de Saint-Thomas ; Clara Tessier, de Saint-Léon ; Marie-Laure Sylvestre, de Louiseville ; Eglantine Levac, de Glen Robertson, Ont. ; Délia Malette, de Lachute ; Marie-Antoinette Pauz, de Lachenaie ; Blanche Comeau, de Sainte-Gertrude ; Lucia Vézina, de Hull ; Alida Tremblay, de Chicoutimi ; Clara Bouchard, de Burlington ; Marie-Rose Clément, de Saint-Justin ; Marie-Flore Houle, de Sainte-Elisabeth ; Florentine Léveillé, de Terrebonne ; Aldéa Gascon, de Saint-Thomas-d'Alfred ; Marie-Flore Ouellette, de Saint-Célestin ; Marie-Aline Brien dit Durocher, de Sainte-Thérèse-de-Blainville ; Roalie Cossette, de Saint-Tite.

Le 28 février, Sa Grandeur Mgr F.-X. Brunet, évêque de Mont-Laurier, présidait une double cérémonie de profession temporaire et perpétuelle, après laquelle M. le chanoine L.-A. Jasmin, curé de Sainte-Thérèse-de-Blainville, donna le sermon de circonstance et M. l'abbé Z. Alary, aumônier de la maison-mère de la Providence, célébra le saint sacrifice.

Ont émis les vœux temporaires : Soeurs Marie-Cécile Lemire, dite Soeur Gertrude-de-Thuringe, de La-Baie-du-Febvre ; Angélique Desvaux, dite Soeur Bernard, de Grand-Etang, Cap Breton ; Rosanna Aubé, dite Soeur Hilaire-de-Viterbe, de Danville ; Valéda Brunelle, dite Soeur Darie, de Saint-Eugène ; Laudia Cormier, dite Soeur

Cyrille-d'Egypte, de Saint-Guillaume; Cécile Bouvet, dite Soeur Léon d'Antioche, de Saint-Grégoire; Béatrice Cyr, dite Soeur Christine-de-Savoie, de Black Capes; Corinne Farmer, dite Soeur André-de-Bethléem, de Sainte-Marthe; Thérèse Gagnon, dite Soeur Valérie, de Saint-Jacques-le-Mineur; Eva Breault, dite Soeur Marie-du-Calvaire, de Winooski, Vt.; Marie-Anne Vaillancourt, dite Soeur Silvina, Cécile Latour, dite Soeur Joseph-de-la-Providence, Marie-Rose Lebel, dite Soeur Ambroise-de-Milan, Marie-Alice Rose, dite Soeur Rose-Alice, Juliette Resther, dite Soeur Pierre-Claver, Olivine Boisvert, dite Soeur Rose-Grandpré, de Montréal; Albina Dudevoir, dite Soeur Bertrande, de New Bedford, Mass.; Marie-Léda Bornais, dite Soeur Ange-de-l'Eucharistie, de Trois-Rivières; Marie-Adrienne Clermont, dite Soeur Marie-Moïse, de Sainte-Elisabeth; Georgianna Alary, dite Soeur Eustache, de Sainte-Anne-des-Plaines; Marie-Louise Bélanger, dite Soeur Clémentia, de Monte Bello; Rosanna Legris, dite Soeur Marie-Eustelle, de Saint-André-Avellin; Maria Goulet, dite Soeur Fernand-Joseph, de Worcester, Mass.; Edmée Viennet, dite Soeur Madeleine-de-Pazzi, de Saint-André, N.-B.; Marie-Rose Vézina, dite Soeur Marie-Béatrice, de Québec; Albertine Ladouceur, dite Soeur Agatha, de Sainte-Agathe-des-Monts; Marguerite Renaud, dite Soeur Alexandrina, de Saint-Roch-de-Richelieu; Marie-Florence Joly, dite Soeur Germain-de-Montfort, de Sainte-Thérèse-de-Blainville; Angéline Poirier, dite Soeur Philippe-de-Vienne, de Saint-Célestin; Elisabeth Dicaire, dite Soeur Aubert, de Saint-André, West, Ontario.

Ont émis les vœux perpétuels : Soeurs Marie-Rose Champagne, dite Soeur Marie-de-Bonsecours; Marie-Alphonsine Lamoureux, dite Soeur Marie-d'Assise; Rosine Boisjoly, dite Soeur Marie-Ulric; Anysie Robillard, dite Soeur Charles; Antoinette Poirier, dite Soeur Marie-Dorothée; Marie-Clara Ducharme, dite Soeur Marie-de-la-Rédemption; Marie-Emma Gagnon, dite Soeur Césarine; Marie-Louise Lapierre, dite Soeur Archangéline; Imelda Chaput, dite Soeur Marie-Horace; Marie-Alice Pelland, dite Soeur Rose-Hélène; Marie-Augustine Beauvilliers, dite Soeur Louis-Arsène; Marie-Rose Thuot, dite Soeur Joseph-du-Précieux-Sang; Marie-Ernestine Mesnard, dite Soeur Julien-du-Saint-Sacrement; Marie-Béatrice Blain, dite Soeur Louise-Adrienne; Rachel-Marie Rocheleau, dite Soeur Georges-Edouard; Marie-Cyprienne Blain, dite Soeur Charles-Emile; Marie-Eva Jacob, dite Soeur Georges-Alphée; Marie-Blandine Lanouette, dite Soeur François-de-Laval; Marie-Cécile Duchaine, dite Soeur Marie-Lucille; Marie-Aldine Saint-Arneault, dite Soeur Cécilius, Marie-Clara Dulude, dite Soeur Clarence; Marie-Augustine Brassard, dite Soeur Marie-Lucien.